

INFO OU INTOX ?

# JUSTICE CGC

SYNDICAT DES DIRECTEURS ET DES GREFFIERS

MOUVEMENT DU 15 FÉVRIER 2018

## INFO OU INTOX ?

Les chantiers de la Justice, dans leur rapport sur l'adaptation du réseau judiciaire, indique comme principes directeurs :

- **L'instauration, aux lieu et place des TI et TGI, de tribunaux de proximité et de tribunaux judiciaires en fonction des caractéristiques des territoires et des volumes et types de contentieux**
- **La possibilité de plusieurs tribunaux judiciaires dans un même département »**

Lors de son déplacement à MARSEILLE, la ministre de la Justice a déclaré, dans un interview au journal La Provence :

- **Les tribunaux d'instance vont demeurer. Ils vont peut-être changer de nom, peut-être s'appeler tribunaux de proximité, mais aucune de leurs compétences ne sera supprimée ».**

Comment dans ces conditions, le communiqué de presse des organisations syndicales appelant à l'action le 15 février peut-il affirmer ?

**« Le tribunal d'instance, juridiction proche, bien identifiée et qui statue dans des délais raisonnables disparaîtra dans ce projet ».**

Une telle affirmation, ne reposant sur aucun texte, ni aucune déclaration, est de nature à créer une grande inquiétude pour tous collègues.

**Il s'agit donc d'une INTOX !**